
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 18 octobre 2022 à 14 h 15
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Stéphane CÔTÉ, Maire d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Samuel LAFOND, Coordonnateur de la sécurité publique
Madame Renée Paule LORISTON, Analyste de dossiers
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
Monsieur Jonathan SAINT-LOUIS, Chef de division - ressources financières et matérielles

ABSENCE

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 14 h 15.

CA22 28 242

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du mardi 18 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Période de questions du public

Début : 14 h 15

Monsieur Marc Senechal

Diffusion en ligne des procès-verbaux du comité de sécurité publique et de mesures d'urgence

Empêcher l'entassement illégal de la neige dans le parc Antoine Pilet

Fin : 14 h 17

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question

Un citoyen manifeste son désir d'intervenir. Le maire d'arrondissement interrompt donc la lecture des points à l'ordre du jour pour permettre au citoyen de s'adresser à l'assemblée.

Début : 14 h 18

Monsieur Abib si Mohamed

Paiement fait pour le ramassage de branches – Communication et services inadéquats – Dépôt de plainte.

Fin : 14 h 20

CA22 28 243

Règlement CA28 0078 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2023 » de l'arrondissement.

Avis de motion est donné, par le maire d'arrondissement monsieur Stéphane Côté, de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement numéro CA28 0078 intitulé: « Règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2023 », lequel est déposé avec le sommaire décisionnel.

40.01 1226983003

CA22 28 244

Entériner le congédiement d'un employé portant le numéro de matricule 100013229, et ce, rétroactivement au 5 octobre 2022.

Il est proposé par Stéphane CÔTÉ

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

Que soit entériné le congédiement de l'employé portant le numéro de matricule 100013229, et ce, rétroactivement au 5 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1227519002

CA22 28 245

Levée de la séance

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 18 octobre 2022 à 14 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Stéphane CÔTÉ
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} novembre 2022.